

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE

SEANCE DU 19 FEVRIER 2025

DELIBERATION N°2025-08 DU COMITE SYNDICAL

RAPPORT D'ACTIVITE – ANNEE 2024

Le comité syndical, légalement convoqué le 7 février 2025 s'est réuni en séance plénière le mercredi 19 février 2025 à 14H, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien BAZIN,  
Bertrand COUTURIER  
Jean-Luc GAUTHIER (CACN)  
Thierry FAVARCQ  
Sylvie THOMAS,  
Bruno MILLIERE  
Yves RIBET,

Jean-Luc VIEREN,  
Jean-Luc GAUTHIER (Moulins  
Communauté),  
Thierry GUYOT,  
Gilbert LIENHARD,  
Pascale GROSJEAN  
Jacques MERCIER

Pouvoirs :

Jean Charles Rochard à Jean-Luc Gauthier (Amognes Cœur du Nivernais)

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Jean-Luc VIEREN

---:---:---:---:---

### Cadre de référence

- ✚ VU Le code général des collectivités territoriales, art L.5211-39.
- ✚ VU le rapport n° 8.



## APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- De prendre acte du rapport annuel d'activité du Syndicat mixte Nièvre numérique pour l'année 2024.

### ADOPTE :

Nombre de voix pour : 14 dont  
1 pouvoir  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION  
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT  
DU COMITE SYNDICAL  
Fabien BAZIN

Le Président du Syndicat mixte

  
Fabien BAZIN 